

Conférence des instituteurs du premier arrondissement

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **15 (1886)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONFÉRENCE DES INSTITUTEURS

DU PREMIER ARRONDISSEMENT

Le 11 février, les instituteurs du premier arrondissement étaient réunis en conférence au bâtiment des écoles des garçons à Estavayer.

Monsieur le Directeur de l'Instruction publique et Messieurs les Préfets de la Broye et du Lac ont voulu, une nouvelle fois, témoigner par leur présence, de l'intérêt qu'ils portent à la cause de l'enseignement et au progrès de nos écoles.

Monsieur l'inspecteur Gapany est heureux de pouvoir ouvrir la séance en saluant l'arrivée au milieu de nous de ces zélés et sympathiques magistrats, qui ne manquent jamais de faire trêve aux occupations multiples que leur imposent leurs fonctions pour venir encourager et stimuler nos débats par leurs sages et bienveillantes directions. Nous laisserons aujourd'hui, ajoute M. le Président, le champ libre à l'action plutôt qu'aux longs discours, et nous nous mettrons sérieusement à l'œuvre, chacun profitant des lumières que son expérience lui aura acquises pour élucider les questions mises à l'étude.

A l'ordre du jour figuraient trois leçons :

- 1^o Grammaire à l'aide du livre de lecture ;
- 2^o Calcul mental ;
- 3^o Histoire du canton. (*Les Zœringen.*)
- 4^o Lecture de deux mémoires.

Les élèves de l'école supérieure d'Estavayer, qui avaient été appelés pour recevoir l'enseignement de ces trois branches, ont prouvé par leur attention soutenue et par leurs réponses satisfaisantes les bons résultats que l'on peut obtenir lorsque le maître veut sérieusement se donner la peine de préparer sa leçon et de chercher à intéresser ses jeunes auditeurs.

La conférence a été unanime à décerner des hommages bien mérités aux instituteurs chargés de ces leçons pour le tact et l'entrain avec lesquels ils se sont acquittés de leur tâche.

Nous pouvons résumer brièvement la discussion vive et nourrie qui a suivi ces leçons, par les aphorismes pédagogiques suivants :

Le savoir-faire, la volonté et la persévérance du maître sont les moyens sans lesquels il n'y a aucun succès à espérer dans l'instruction, comme dans l'éducation.

Le livre de lecture est une source intarissable où l'instituteur peut puiser abondamment pour l'enseignement de la langue.

Habituons nos élèves à s'exprimer correctement. — Le calcul oral doit précéder le calcul écrit. Il importe d'appliquer exactement la méthode et d'exiger des enfants des réponses claires et précises ; mais donnons-leur surtout le temps de la réflexion.

Une leçon d'histoire, telle que celle à laquelle nous avons assisté, sera toujours profitable. M. Fontaine avait eu soin d'indiquer préalablement sur le tableau les principaux jalons de la période historique à laquelle il était chargé d'initier ses élèves. On a pu se convaincre, par les réponses de ces derniers, que l'histoire, racontée avec âme, d'une manière claire et précise, peut être enseignée avec succès, sans que les enfants apprennent par cœur le manuel ; *peu mais bien* est un adage qui, dans l'enseignement, a bien sa valeur.

M. F. nous donne ensuite lecture de son long et excellent mémoire sur la question : *Ne serait-il pas à propos de doter nos écoles d'un manuel d'histoire cantonale ?*

Il est, en effet, regrettable que nous ne possédions aucun traité complet et suivi sur les principaux faits historiques qui ont accompagné le développement de nos institutions cantonales. Il serait donc désirable de combler cette lacune, mais comment ajouter une nouvelle branche à notre programme que généralement on trouve bien chargé ?

Le Comité de notre Société d'éducation se propose, nous a-t-on dit, de soumettre cette question à l'appréciation du corps enseignant.

L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire faisait l'objet d'un second rapport, présenté par M. Marmy.

Qui de nous n'a entendu cette critique, souvent formulée : « L'école a trop en vue les examens des recrutables et pas assez la vie pratique ? »

On signale effectivement de tous côtés la tendance malheureuse qu'ont nos jeunes campagnards d'émigrer vers la ville où il y a déjà tant de carrières encombrées, alors que l'agriculture manque de bras.

Il importe donc que l'école réagisse contre ce penchant en inspirant à notre jeunesse l'amour du lieu natal et de la vie agricole.

Pour atteindre ce but, l'instituteur a une foule de moyens à sa disposition. Laisant la pratique proprement dite aux écoles spéciales, nous nous bornerons à imprimer à notre enseignement une direction plus en harmonie avec les besoins des populations rurales.

Le nouveau livre de lecture nous rend, sous ce rapport, des services signalés. Espérons que les suivants ne se feront pas trop attendre, qu'ils continueront et compléteront avantageusement l'œuvre commencée.

Donnons fréquemment à nos élèves des sujets de composition sur les avantages moraux et matériels que leur offre en si grand nombre la vie simple et active de la campagne. Choisissons nos problèmes et nos questions de comptes de manière à habituer et à mieux initier nos futurs agriculteurs aux transactions journalières auxquelles leur profession les appellera plus tard. Entretenons-les souvent aussi de ces belles qualités, véritables sources de bonheur et de prospérité dans toutes les vocations, l'honnêteté, le travail, l'ordre et l'économie, et nous aurons largement contribué à former une génération forte et instruite, telle que la réclament la religion et la patrie.

M. l'inspecteur invite ensuite les instituteurs à donner leur appui moral et financier à l'exposition permanente établie à Fribourg et à son organe, *Le Moniteur*, en signant la formule d'adhésion déposée dans la salle. Il nous engage également à veiller à la répression des absences en transmettant régulièrement les formulaires *ad hoc* que l'on peut se procurer à la Préfecture, puis il déclare la séance levée. Elle avait duré près de quatre heures.

Tous les instituteurs se rendent ensuite à l'hôtel du Cerf, où un excellent banquet, assaisonné de toasts et de productions musicales, individuelles ou collectives, termine cette intéressante et agréable journée.

MIEDINGER, *inst.*

